



INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE

Enseignement secondaire

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

Tél : 085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98

E-mail : institut@flone.be

Flône, le 30 avril 2020

Chers parents, chers élèves,

Je reviens vers vous avec une série d'informations suite au Conseil National de Sécurité de vendredi dernier, à la circulaire de la Ministre de l'enseignement, à l'analyse des directives par les fédérations de Pouvoir Organisateur et par chaque école au sujet d'une reprise partielle et progressive des cours dans certains niveaux.

Concernant l'ouverture de l'école

Jusqu'au 15 mai, nous maintenons l'école ouverte pour y assurer l'encadrement des élèves qui nous seraient confiés car ils ne peuvent rester seuls à la maison. Pour rappel, il faut nous contacter au moins la veille dans ce cas pour organiser l'encadrement. Par défaut, nous maintenons une permanence téléphonique et un accueil de courte durée aux rares visiteurs (élève, parent, fournisseur de service, ...) dans le respect strict des mesures de distanciation sociale grâce à l'aide de volontaires de l'équipe éducative en matinée (8h30 – 12h30), l'équipe de direction est présente aux heures habituelles d'ouverture de l'école.

Concernant la reprise des cours

Comme vous le savez probablement, cela concernera 3 catégories d'élèves.

Les élèves de 6^{ème} année reprennent normalement à partir du 18 mai à raison de 2 jours par semaine et les élèves de 2^{ème} année reprennent normalement à partir du 25 mai à raison de 2 jours par semaine. Les jours de cours par classe seront communiqués dans la semaine du 11 mai par voie de circulaire.

Sous réserve de notre capacité organisationnelle, nous pouvons envisager de faire revenir des élèves des autres niveaux pour lesquels nous considérons qu'ils sont en difficultés scolaires d'apprentissage ou qu'ils ont des besoins d'apprentissage particuliers (victimes de la fracture numérique ou à besoins spécifiques), à raison d'un jour par semaine. Pour cette troisième catégorie d'élèves, nous travaillerons dès à présent à les identifier sur base des conseils de classe de Pâques réalisés à distance, en s'appuyant sur les bulletins et/ou courriers envoyés aux familles concernées à ce moment.

Pour ces élèves, nous veillerons à trouver une organisation possible pour les accueillir à partir de la semaine du 25 mai, en plus des deux niveaux cités précédemment, et de mettre en place un système efficace pour leur permettre, espérons-le, de remédier à leurs lacunes et d'améliorer leur situation scolaire.

Nous travaillons, avec l'aide précieuse des horairistes et des conseillers en prévention, à cette organisation depuis le début de la semaine. Des solutions existent dans le respect des principes énoncés dans la circulaire. En pratique, les élèves seront toujours en groupe inférieur ou égal à 10, sauf dans le cas autorisé d'un très grand local (le principe étant de garantir un espace de 8 m² pour le professeur et un espace de 4 m² par élève). Les groupes d'élèves et les locaux seront généralement inchangés entre les temps de récréation.

La logique de cette organisation est de fixer les groupes d'élèves dans un local, les professeurs se déplaceront, ce qui limitera au maximum les déplacements. Ceux-ci seront encadrés et régulés par des sens de déplacement pour les élèves. La gestion de l'accès aux toilettes sera aussi strictement régulée et encadrée. Les repas se prendront en classe. Les temps de midi seront alternés. Les zones extérieures seront fixées et délimitées pour chaque classe ou groupe, de telle sorte que les élèves ne se mélangent pas. L'accueil et le départ des élèves sera aussi régulé et encadré aux entrées de l'école.

Concernant les mesures sanitaires dans l'école

Nous avons déterminé toute une série de mesures qui seront mises en place pour la reprise des cours, en concertation avec les conseillers en prévention et le CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail).

Concernant les masques, ils seront obligatoires à la reprise, tant pour les professeurs et éducateurs que pour les élèves présents. L'école, en tant qu'employeur, pourra fournir l'équipement adéquat à tous les membres de son personnel ; elle pourra dépanner avec du matériel de qualité les élèves qui ne seraient pas équipés (une réserve stratégique est d'ores et déjà prévue).

Nous veillerons à être en ordre pour le 18 mai au niveau des gels, des gants (pour le personnel d'entretien et ouvrier), du savon, des serviettes en papier, des sèche-mains, du nettoyage des locaux et toilettes (plusieurs fois par jour pour les lieux occupés). Des affiches seront apposées à tous les endroits nécessaires pour les élèves et pour les membres du personnel. Chaque élève présent recevra un document de synthèse sur toutes les consignes liées à la crise dès sa première heure de reprise des cours à l'école (ce document sera également posté sur le site de l'école avant la reprise).

Les distributeurs et les fontaines à eau ne seront plus en fonction, la sandwicherie sera fermée. Un local de premier secours (bien plus grand que notre petite infirmerie) sera dédié à l'accueil de toute personne symptomatique.

Concernant les apprentissages hors reprise des cours

Des travaux à domicile peuvent toujours être prévus. Ils ne peuvent toujours en aucun cas porter sur des apprentissages nouveaux et doivent être proportionnés au temps prévu dans chaque discipline. Le dispositif mis en place comme annoncé utilisant plusieurs canaux de communication reste le même : le lien à la page web en page d'accueil du site secondaire www.flone.be qui renvoie directement à la liste des professeurs qui ont donné des consignes et des travaux et les deux élèves référents pour chaque classe qui doivent relayer les informations et consignes des professeurs. Enfin, les équipes de permanence et l'équipe de direction accueillent les parents qui se présentent pour les aider à aller sur la page web ou pour imprimer des documents si cela s'avère nécessaire.

Le confinement étant de plus en plus long, l'équilibre à trouver entre la volonté de permettre aux élèves de progresser dans les apprentissages d'une part et celle de ne pas pénaliser certains élèves (élèves issus de milieux défavorisés, enfants dont les parents continuent à travailler et ne peuvent consacrer le temps nécessaire à leur accompagnement) d'autre part est délicat à trouver. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie. Une tension apparaît entre les parents qui veillent au strict respect des circulaires en matière d'apprentissage et ceux (plus nombreux maintenant) qui souhaitent que leurs enfants puissent d'abord être en lien avec tous leurs professeurs, ensuite avoir des tâches à réaliser (le dépassement est autorisé pour autant que cela ne participe pas à l'évaluation prise en compte dans une délibération, la découverte de nouvelles matières n'est toujours pas recommandée et devrait en tout état de cause être strictement facultative mais creuserait inévitablement plus encore les écarts entre les élèves).

Concernant l'évaluation et les délibérations de fin d'année

Nous attendons encore une circulaire complémentaire à celle de la semaine dernière en matière d'organisation de la fin d'année, de possibilité d'évaluations complémentaires et de directives pour les délibérations.

Nous pouvons cependant définir dès à présent certaines lignes de conduite probables sous réserve de nouvelles directives:

- Les évaluations possibles d'ici fin juin se feront de manière continue, il n'y aura aucune session d'examen organisée en juin.
- Ces évaluations seront strictement réservées aux élèves qui reprennent effectivement les cours ou qui sont considérés en situation scolaire critique.
- Ces épreuves seront organisées uniquement dans le but d'améliorer la situation acquise au 15 mars.
- L'organisation des deuxièmes sessions est maintenue pour les niveaux d'étude où elles ont l'habitude d'exister (3-4-5-6).

Concernant les activités et les voyages

Nous avons tenu une dernière réunion relative à tous les voyages annulés en mars et avril, une récupération (sous différentes formes) de la très grande majorité des sommes engagées sera possible. Des circulaires informatives seront envoyées aux familles, encore cette semaine, avec un plan de remboursement pour chaque voyage.

Au niveau de nos grandes activités, nous ne voyons pas d'alternative à la journée sportive, le jogging pourrait être organisé à l'automne (en réflexion) et la fancy-fair de l'année prochaine sera probablement déplacée au printemps 2021.

La journée pédagogique du mardi 2 juin est annulée et sera remplacée par une journée de cours pour les classes concernées.

Concernant les choix d'activités et d'options

Avec l'aide d'une équipe de professeurs volontaires, nous avons conçu un dispositif alternatif pour présenter les options aux élèves et aux parents et pour recevoir les choix des élèves.

Des capsules vidéos de présentation de chaque option ou activité, précédées par la présentation générale par l'équipe de direction pour chaque niveau, sont accessibles sur notre site à partir d'aujourd'hui.

Sur notre site www.flone.be, un lien dédié à la problématique des choix d'activités et d'options est accessible aux parents et aux élèves. Celui-ci permettra d'accéder à toutes les présentations, de pouvoir consulter les documents d'information qui s'y rapportent, de trouver une liste de référents pour obtenir des informations complémentaires et enfin un module dans lequel chaque élève devra (à l'aide d'un code fourni par circulaire à ses parents) aller encoder ses choix pour le 12 mai.

En outre, les titulaires auront accès à un document de synthèse pour leur classe afin de récolter les choix de tous les élèves. Ils sont mandatés pour surveiller ce document et relancer le nombre de fois que cela sera nécessaire les élèves de leur classe afin d'avoir récupéré tous les choix pour les conseils de classe qui seront programmés fin mai, début juin.

Je vous transmets, avec Madame Closjans qui se joint à moi, chers parents, chers élèves, l'assurance de mon entier dévouement et mes meilleures salutations.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

P. Y. Helmus, directeur